

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau de l'Environnement

89205001

A R R E T E N° 97-DRCL/4-54

donnant acte de fin de travaux partiels d'exploitation de la carrière sise au lieu-dit «La Fortunière» sur le territoire de la commune de SAINT CYR DES GATS.

Le Préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,

VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris en application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976, notamment son article 34-1,

VU l'arrêté préfectoral du 8 août 1990 ayant autorisé la S.A. LES PRODUITS ROUGES DE VENDEE à exploiter une carrière sise au lieu-dit «La Fortunière» sur le territoire de la commune de SAINT CYR DES GATS,

VU la notification du 26 novembre 1996 par laquelle la S.A. LES PRODUITS ROUGES DE VENDEE informe le Préfet de la Vendée de l'arrêt partiel des travaux de la carrière sise au lieu-dit «La Fortunière»,

VU le procès verbal de récolement de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement des Pays de la Loire constatant la conformité des travaux de remise en état du site,

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Vendée ;

A R R E T E :

ARTICLE 1er : Il est pris acte de l'arrêt partiel des travaux de la carrière sise au lieu-dit «La Fortunière» sur le territoire de la commune de SAINT CYR DES GATS exploitée par la S.A. LES PRODUITS ROUGES DE VENDEE.

Cet abandon de travaux concerne les parcelles cadastrées A 273, A 1190, A 1192, A 1193. *d'une superficie de 3ha2a*

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la Préfecture de la Vendée, le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Maire de SAINT CYR DES GATS et à Monsieur le Directeur de la S.A. LES PRODUITS ROUGES DE VENDEE.

Fait à LA ROCHE SUR YON, le 20 FEV. 1997

POUR AMPLIATION
Le Chef du Bureau

Ch
C. SAINT-SULPICE

Le Préfet,

Philippe CAÏLA
Le Secrétaire
Directeur de Cabinet,

Philippe CAÏLA